

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Mardi 14 juin 2022**

\*\*\*\*\*

## COMPTE RENDU

Sous la présidence de Monsieur Gérard CALASSOU, le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 14 juin 2022 à 20 h 30.

Date de la convocation du conseil municipal : 07.06.2022.

Présents : MM. CALASSOU, PEUCH, ROTTIER, Mmes DELAIR, DAVID, M. ROUCH, Mme CAMPOURCY, M. DELMON, Mme BOON, MM. DARQUES-ROSE, DELTORT, FAYEMENDY, Mme HALL.

Excusée : Mme BROUSSE

Absent : M. LEVASSEUR

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Mme BOON lit le compte rendu de la réunion du 13 avril 2022 ; le registre est signé.

### **I - PARTICIPATION DU BUDGET MULTI-SERVICES AU BUDGET COMMUNAL**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'à la suite des crises sanitaires, le budget multi-services a bénéficié d'un soutien de l'Etat. Ce budget a été éligible à un montant de 22 790 € au titre des pertes subies en 2020.

Le Maire propose qu'une partie de cette somme soit reversée sur le budget communal, à savoir 17 000 €, ainsi que cela a été prévu à l'adoption des budgets primitifs.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité et charge Monsieur le Maire des écritures comptables.

### **II - PARTICIPATION DU BUDGET ENERGIES RENOUVELABLES AU BUDGET COMMUNAL**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le fonctionnement des panneaux photovoltaïques installés sur les ateliers municipaux génère des recettes bisannuelles. Ces recettes, après couverture des dépenses de fonctionnement du budget Energies Renouvelables, dégagent un excédent que Monsieur le Maire propose de reverser au budget communal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette démarche, et charge Monsieur le Maire des opérations budgétaires.

### III - DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES

#### 1. BUDGET COMMUNAL

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 627 : Services bancaires et ass.	1 100.00 €	
Total D 011 : Charges caract. g	1 100.00 €	
D 023 : Virement. sect.invest.		4 500.00 €
Total D 023 : Virem. sect. invest		4 500.00 €
D 266 : Autres form. particip.		4 500.00 €
Total D 26 : Particip.et créances		4 500.00 €
R 021 : Virement sect. fonct.		4 500.00 €
Total R 021 : Virement sect. fon		4 500.00 €
R 773 : Mandats annulés		3 400.00 €
Total R 77 : Prod.exception.		3 400.00 €

#### 2. BUDGET COMMUNAL

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 21316-90 : Cimetière	700.00 €	
D 2183-99 : Aménag. mairie		700.00 €
Total D21 : Immob. corporelles	700.00 €	700.00 €

### IV – RECENSEMENT DE LA POPULATION

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que, dans le cadre du recensement de population qui aura lieu du 19 janvier eu 18 février 2023, il convient de nommer un coordonnateur communal chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement en collaboration avec l'INSEE.

Sont nommés : Monsieur Eric DARQUES-ROSE, coordinateur et  
Madame Mary HALL, coordinatrice suppléante.

Restera à nommer deux agents recenseurs possédant une connaissance approfondie de notre commune.

### V – ECLAIRAGE PUBLIC

Concernant l'étude de l'éclairage public sur la commune, il y a deux possibilités. La première consiste à l'abaissement de l'intensité de 104 points lumineux LED. Le devis établi par la FDEL est compris entre 7 000 € et 9 000 €. Cette opération peut être subventionnée à 35 % par la FDEL.

La deuxième consiste à couper l'éclairage public pendant une partie de la nuit (de minuit à 5 heures ou de 2 heures à 5 heures). Une évaluation est nécessaire afin de déterminer l'économie générée par cette coupure.

Dossier à l'étude.

## **VI – ADHESION DE LA COMMUNE DE SAINT-MARTIN-LE-REDON AU R.P.I.**

La commune de Saint-Martin-Le-Redon souhaite intégrer le R.P.I. Duravel-Touzac-Soturac. Après discussion, l'assemblée accepte cette proposition et charge Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires à cette adhésion.

## **V - VENTE DE TAPIS DE SOL**

Lors des travaux 3° tranche cœur de village, un tapis de sol et un jeu pour enfant ont été achetés pour être installés côté du bâtiment mairie. Il s'avère qu'au moment de l'installation, ce tapis n'était plus conforme aux règles imposées à cette structure et a été stocké aux ateliers municipaux. Monsieur GAUD, domicilié route de Vire à Duravel, propose de l'acheter pour un montant de 350 €. Après en avoir délibéré, le Conseil accepte à l'unanimité cette proposition.

## **VI – QUESTIONS DIVERSES**

**1. TRAVAUX SANITAIRES A L'ECOLE :** Du mercredi 6 juillet au vendredi 8 juillet, les conseillers, aidés par les employés municipaux vont démolir l'existant. Les travaux de rénovation commenceront le lundi 11 juillet 2022.

**2. SECURITE DES ABORDS DE L'ECOLE :** Monsieur PRADIE, Député du Lot, nous a conseillé de solliciter les services d'un géomètre pour ces travaux. Cette solution serait moins onéreuse qu'avoir recours à un architecte. Le géomètre a repris les dossiers déjà élaborés par le SDAIL. Le tracé des trottoirs est en cours d'expérimentation avec des blocs plastique placés dans le virage menant à l'entrée de l'école.

**3. TRAVAUX EGLISE :** Monsieur GUILLAUME, ingénieur du patrimoine à l'UDAP du Lot (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine) est venu à l'église faire un état des travaux à réaliser. Il conseille de programmer les travaux en 2 ou 3 tranches pour bénéficier de plus larges subventions. Pour ce qui concerne la réfection des vitraux, un devis a été demandé à un autre artisan.

**4. TRAVAUX GYMNASSE :** Pour nous aider dans le projet du gymnase, Monsieur LAGIERE, responsable du service d'aide aux collectivités locales au Département du Lot, nous conseille de revoir le projet de rénovation avec l'architecte et de solliciter les différents financeurs (Région, Etat, Département, Communauté de Communes) pour ces travaux.

**5. SOLIHA LOT :** Le troisième vendredi du mois, une conseillère est disponible auprès des administrés pour les aider à constituer un dossier de demande d'aide (de 9 h à 12 h à l'agence postale de Duravel). Cela concerne des travaux de rénovation énergétique, d'adaptation au vieillissement, de lutte contre l'insalubrité, pour les propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs.

**6. ANIMATEUR MEDIATHEQUE :** Une bénévole assure le fonctionnement de la médiathèque jusqu'à fin juillet. La municipalité est à la recherche d'un animateur à raison de 5 heures par semaine.

**7. LOCAL KINESITHERAPEUTE :** Le local est libre en octobre ; il est disponible à une nouvelle location.

**8. POSE DE KAKEMONOS :** La commune de PESCADOIRES demande l'autorisation de poser des kakemonos pour annoncer la fête votive. Après discussion, l'assemblée accepte cette demande.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 30.



A collection of handwritten signatures in blue ink, arranged in a loose, scattered pattern. The signatures vary in style, with some being highly stylized and others more legible. One signature in the middle-right area is clearly legible as 'A. Camfory'. Another signature to its right appears to be 'Wong Chau'. Below these, there is a signature that looks like 'F. Jean'. The other signatures are more abstract and difficult to decipher.